



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUN 2023**

date de convocation: 15 juin 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice: 18

présents : 13

votants : 17

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Dumaine en séance publique sur convocation de Monsieur Régis DAGRON, Maire.

Etaient présents	Régis DAGRON, Maire, Christophe SIMON, Alain ARNULF, Esther DECANTE, Marie-France DIDIER, Jean Michel DOMENECH, adjoints, Jean-Pierre BORDERIEUX, Franck DELAPORTE, Catherine DUCASTEL, Hervé DUCAT, Christian MARI, Lucien SOKPOLI
Absents excusés	Jocelyne MARCHAND, Valérie EMPIS, Caroline GUIEBA, Nadia BECHIKHI, Emily THIBOT
Pouvoirs	Jocelyne MARCHAND à Régis DAGRON, Valérie EMPIS à Marie-France DIDIER, Nadia BECHIKHI à Jean-Pierre BORDERIEUX, Caroline GUIEBA à Christophe SIMON
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Thomas CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

I DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE M. CLEMENT comme secrétaire de séance.

II INFORMATIONS GENERALES

M. le Maire informe sur :

L'évolution du projet des Pierrottes

L'avancement du projet d'extension du restaurant scolaire

III LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

2023-01D signature de la charte d'engagement « Demandez Angela » visant un réseau sûr et solidaire de lieux (bars, hôtels, commerces) ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui se trouvent en situation de harcèlement.

2023-02D signature de la Convention de Maîtrise d'œuvre complète pour la rénovation de la salle Dumaine, avec le cabinet d'architecture BIZOT, (50 rue Pierre Brossolette 91350 GRIGNY)

IV ADMINISTRATION – Rapporteur M. Dagron

Délibération 2023/16 Convention constitutive d'un groupement de commandes avec le Conseil Départemental de Seine et Marne, en vue de la réhabilitation des parcelles occupées illégalement sur la commune

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés
Approuve la convention

Délibération 2023/17 Désignation du référent déontologue des élus

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés
Désigne Madame MARTIN-BRIDOU en tant que déontologue des élus

V SOCIAL – Rapporteur M. Simon

Délibération 2023/18 Adhésion au Fonds de Solidarité Logement (FSL) – Approbation de la convention avec le conseil Départemental. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à signer la convention

Délibération 2023/19 Election d'un nouveau membre au CCAS, issu du conseil municipal
Après en avoir pris part au vote, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés élit à 17 voix Madame Marie-France DIDIER pour siéger au CCAS

VI AFFAIRES SCOLAIRES – Rapporteur M. Ducat

Délibération 2023/ 20 Actualisation du règlement intérieur du service périscolaire. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :approuve les modifications du règlement

Délibération 2023/21 Fixation des tarifs périscolaires 2023-2024 Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs périscolaires pour 2023/2024

Délibération 2023/22 Fixation de la participation communale au financement de la carte Imagin'R 2023-2024 Collégiens et signature de la convention afférente avec Transdev. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe le montant de la participation communale à 45 €, autorise le Maire à signer la convention

Délibération 2023/23 Fixation de la participation communale au financement de la carte Imagin'R 2023-2024 Lycéens et signature de la convention afférente avec Transdev. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe le montant de la participation communale à 50 €, autorise le Maire à signer la convention

VII URBANISME – Rapporteur M. Arnulf

Délibération 2023/24 Fixation du taux de la taxe d'aménagement pour les panneaux photovoltaïques au sol. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe le taux de la taxe à 5%

Délibération 2023/25 Approbation du CRACL pour l'exercice 2022, du traité de concession des Pierrottes
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le CRACL 2022

Délibération 2023/26 Approbation de l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement des Pierrottes à intervenir avec la SPL MSVA

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'avenant n°3 au traité de concession des Pierrottes, autorise le Maire à le signer

Délibération 2023/27 Fixation du taux de la taxe d'aménagement pour les piscines de plus de 10m². Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe le taux de la taxe à 5%

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50

 Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint
Christophe SIMON

Compte-rendu sommaire affiché le 11 octobre 2021